



## ADE-MOSELLE

### (Association pour le Développement Economique de la Moselle)

Cette association a été créée en 1987 pour permettre notamment la mise en œuvre du programme d'Après-Chantier de Cattenom (constitué par les deux arrondissements de Thionville et de Rombas).

Le financement de ce programme fut assuré par le Fonds de Développement Economique pour l'Après-Chantier de Cattenom alimenté par EDF au prorata des aides accordées par les collectivités territoriales aux entreprises de la Zone et des emplois créés par ces mêmes entreprises.

Les fonds d'EDF sont accordés à titre de prêt par l'A.D.E.M. à des entreprises implantées sur tout le territoire départemental selon les modalités suivantes :

Bénéficiaire de l'aide	Obligations du bénéficiaire	Caractéristiques de l'aide
-Exercer une activité industrielle -Exercer une activité autre mais être porteur d'un projet innovant et créateur d'emplois -être inscrit au RCS ou au Répertoire des Métiers du Département de la Moselle -l'entreprise doit être à jour de ses obligations fiscales et sociales -aire d'intervention étendue à tout le territoire mosellan.	-utiliser l'intégralité du produit de l'aide au financement du programme d'investissement et d'embauche -rembourser l'aide de l'A.D.E.M. -fournir des informations nécessaires au contrôle de la situation financière de l'entreprise et de la réalisation de son programme d'investissement et d'embauche.	-il s'agit d'une <b>avance remboursable</b> et non d'une subvention -avance < <b>ou = à 50% de l'investissement mobilier et immobilier H.T.</b> -le montant de l'avance se situe entre 8000 € et 80 000 € -durée de l'avance plafonnée à 5 ans - <b>Taux d'intérêt nul</b> -frais de gestion = 1.5 % du capital emprunté

#### Le dossier doit obligatoirement comporter les pièces suivantes :

- Le programme détaillé d'investissement et d'embauche, précisant la nature, le coût, les modalités de financement et le calendrier de réalisation du programme.
- Le plan de financement et le compte de résultat prévisionnel sur 3 ans.
- Les bilans et comptes de résultat des 3 exercices précédant la transmission du dossier.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

#### Moselle Développement

Hôtel du Département  
1, rue du Pont Moreau  
B.P 40567  
57010 METZ CEDEX 1  
Tél: 03 87 30 82 31

[www.moselle-developpement.com](http://www.moselle-developpement.com)